



Julien Besson, Raphaël Chardon,
Sandra Sageat, Martin Guillard,
Jean-Louis Clavel, Emmanuel
Guillard, Martial Rossat-Mignod,
Guillaume Vuarier.

Une ville à la campagne !

Dans un contexte urbain en développement, le territoire de Saint-Julien reste fortement ancré dans une tradition agricole. Une singularité qui enrichit la ville à tous points de vue.

Avec cinq exploitations professionnelles et deux fermes exploitées par des doubles actifs pour une quinzaine d'emplois directs, l'activité agricole contribue à l'économie

locale en faisant notamment travailler des entreprises en amont et en aval du cycle de production.

L'enjeu est de taille pour maintenir un peu de campagne dans une région urbanisée mais « notre modèle économique est solide

et profite de la zone franche », précise

Raphaël Chardon, producteur de lait à Saint-Julien. Accordée par Napoléon III pour assurer l'approvisionnement du canton de Genève alors enclavé dans le territoire français, cette zone permet



Le saviez-vous ?

Sur les 1 062 hectares de la commune, 39,5 % sont en zone agricole.

Halte aux incivilités !

Un champ cultivé est l'espace de travail des agriculteurs. Si ces derniers sont heureux de partager la nature, ils le font d'autant plus volontiers que les cultures sont respectées par les promeneurs.

aux exploitants d'exporter vers la Suisse sans payer de droits de douane. Elle couvre une bande de 5 km le long de la frontière, plus le pays de Gex. Les produits qui en sont issus sont considérés comme suisses car répondant aux standards demandés.

« La cohabitation avec les zones urbaines se passe bien », poursuit Raphaël Chardon. Il faut dire que pour les agriculteurs la pression foncière reste supportable car la Commune, tout comme la Communauté de communes, a fait le choix de maîtriser la consommation foncière sur le territoire et de

reconstruire la ville sur la ville, plutôt que de s'étaler sur les terrains agricoles. Ainsi, la création de la Zone agricole protégée (ZAP) en 2007 par les Conseils municipaux de Saint-Julien, d'Archamps et de Neydens protège les champs du classement en terrains constructibles. Sans cette protection, qui sécurise et apporte de la visibilité dans le

temps, les exploitations ne pourraient pas s'engager dans les investissements lourds que demandent l'activité.

Maintenir l'agriculture est un enjeu pour la diversité du territoire et la qualité de vie à Saint-Julien. ■

Deux exploitations produisent du lait, deux autres des céréales et des pommes de terre, la dernière de la viande bovine.